



Pêche au thon sur le Thonier Biche

Saison 2022

Du 25 au 29 juillet, du 29 août au 2 septembre, du 5 au 9 septembre

Biche est le dernier des fameux thoniers dundées. Chaque année il retourne faire son vrai métier, celui pour lequel il a été mis au point par des générations de charpentiers et de marins.

C'est tout un savoir-faire qui revit : **le montage des lignes, leur grément, la recherche des mattes de thon, la bonne « allure » du navire, l'embarquement du poisson par-dessus le bastingage, sa préparation et son stockage...**

Cette année encore, Biche appareillera pour **plusieurs marées de 5 jours dans le Golfe de Gascogne**. A bord, l'équipage vous fera partager sa passion pour la **navigation à voiles** et vous initiera à cette forme de **pêche aux lignes traînantes**.

A la fin de votre séjour, l'usage des lignes (première, petit plomb, bonhomme, sabaille, etc) n'aura plus de secret pour vous !

Au cours de cette navigation au large, **vous participerez**, guidé par l'équipage, **à la navigation et aux manœuvres** de ce superbe voilier du patrimoine. Et comme tout effort mérite du réconfort, **vous dégusterez un thon exceptionnel à bord et repartirez avec votre godailler pour la famille et/ou les amis !**

Attention ! La pêche au thon est une activité physique se déroulant au large. Tous les membres participent à la manoeuvre, aux quarts de jour et de nuit (surveillance, tenue de la barre, etc), à la cuisine, aux tâches quotidiennes d'entretien. C'est une belle aventure mais qui nécessite que vous ne soyez pas (trop) sujet au mal de mer, que vous soyez suffisamment mobile, et que vous ayez un bon équilibre.



Informations pratiques

Nombre de participants : 12

Prix : 875€ (780€ de caisse de bord et 95€ d'adhésion. La caisse de bord inclut les frais d'encadrement, d'avitaillement et d'entretien)

En plus des vêtements de mer, prévoyez des vêtements chauds et peu salissants !

Une assurance annulation vous est proposée en option : <https://www.ouest-assurances-plaisance.fr/force-9-rachat-franchise-annulation-assistance>. Celle-ci devra être prise au plus tard 15 jours après votre réservation